



Demande de réexamen d'une demande d'asile

Les questions de ce formulaire sont posées dans le cadre des dispositions du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA). Les réponses sont couvertes par la confidentialité conformément à l'article L.121-15 du même code.

Ce formulaire doit être rempli en français et signé. **Vous voudrez bien y joindre :**

- **2 photographies** d'identité récentes, tête nue sur fond clair, format 4,5 cm x 3,5 cm ;
- la photocopie de votre attestation de demande d'asile, le cas échéant ;
- la photocopie de la «notice d'information» qui vous a été remise lors de votre enregistrement en préfecture justifiant le placement de votre demande en procédure accélérée ;
- l'original de votre document de voyage (passeport, sauf-conduit, laissez-passer consulaire ...) en votre possession, et le cas échéant la copie de votre titre de séjour en cours de validité.

Vous pouvez y ajouter tous les documents originaux utiles à l'examen de votre demande.

Vous avez 8 jours pour envoyer (cachet de la poste faisant foi) votre demande de réexamen complétée à l'Ofpra à compter de l'enregistrement de votre demande en préfecture. **À défaut, votre demande pourra être clôturée** (article R.531-32 du CESEDA).

Emplacement réservé à l'Ofpra

Emplacement réservé à l'étiquette avec code barre
permettant d'identifier le dossier

Demande arrivée le :

Demande introduite le :

Par :

Dossier remis le: 08/07/24
à **f. ZADRAN** Irshadullah
Signature

Cachet de la Préfecture

